

De: **CADA Cada** cada@cada.pm.gouv.fr
Objet: RE: rappel de sollicitation d'avis
Date: 1 juin 2018 à 12:38
À: Jéhannin Patrick patrick.jehannin@gmail.com



Monsieur,

Votre demande rappelée ci-dessous est bien parvenue au secrétariat de la CADA et est en cours de traitement. Pour information votre dossier porte le numéro **20181769**. Celui-ci est dans le flux des saisines à traiter dans l'ordre de leur arrivée. Le nombre exponentiel de saisines que reçoit la Cada actuellement nous impose des délais bien supérieurs aux délais réglementaires. Vous nous en voyez les premiers contrits.

Vous recevrez dans les meilleurs délais un accusé réception vous confirmant l'étude de votre saisine, mais cet envoi peut prendre actuellement plusieurs semaines. Il n'est donc pas nécessaire de revenir vers nous.

Bien cordialement,

Le secrétariat général

Commission d'accès aux documents administratifs
35 rue Saint-Dominique
F 75700 PARIS SP 07

-----Message d'origine-----

De : Jéhannin Patrick [<mailto:patrick.jehannin@gmail.com>]

Envoyé : jeudi 31 mai 2018 09:06

À : cada@cada.fr

Objet : rappel de sollicitation d'avis

Rennes, le 31 mai 2018

Patrick Jéhannin
24 rue Barthélémy Pocquet
35000 - Rennes
à
Monsieur le Président
CADA
35, rue Saint-Dominique
75700 PARIS 07 SP

Références : 1L01415781546 et 1L01415217434

Monsieur le Président,

Par courrier suivi du 5 avril 2018 distribué le 6, complété par un courrier suivi du 12 avril 2018 distribué le 16, j'ai sollicité l'avis de votre commission sur le refus de communication par le Département d'Ille-et-Vilaine que j'ai constaté à l'expiration du délai de rigueur, à propos de ma demande « d'accès au dernier compte rendu de l'assemblée plénière disponible, par voie de publication en ligne ».

Or, à ce jour, je ne dispose d'aucune information sur la suite qui a été donnée à cette démarche.

Je n'ignore pas la charge de travail de la commission d'accès aux documents administratifs, mais je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'indiquer ce qu'il en est.

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Patrick Jéhannin